



# MAINTENANCE VÉHICULES AUTOMOBILES

Passerelle vers : les métiers, de la vente, magasinage, conseil, gestion

**DEUX SPÉCIALISATIONS SONT POSSIBLES DANS LE DOMAINE DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES :**

- des fonctions plus techniques : accueillir, conseiller, diagnostiquer, expertiser, réparer, diriger... Le technicien a pour mission d'accompagner le véhicule dans sa vie technique et d'en assurer tous les champs de maintenance.
- des postes à dominante organisationnelle liés à l'accueil de la clientèle, à l'organisation des activités de maintenance et l'encadrement des équipes.

**Licence pro** Organisation et management  
des services de l'automobile

**BTS** Après-vente automobile - option  
véhicules particuliers

**CQP** Technicien expert après-vente  
automobile

**Bac pro** Maintenance des véhicules  
option voitures particulières

**CQP** Opérateur  
spécialiste service  
rapide

**CQP** Technicien  
électricien  
électronicien de  
l'automobile

**Entrée  
en classe  
de 1<sup>ère</sup>**

**MC** Maintenance  
des systèmes  
embarqués de  
l'automobile

**MC** Maintenance  
des moteurs  
diesel et de leurs  
équipements

**CQP** Mécanicien  
spécialiste automobile

**CAP** Maintenance des véhicules  
option voitures particulières

## Possibilités de parcours individualisés

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

**MC** : Mention Complémentaire

**CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle

**Bac Pro** : Baccalauréat Professionnel

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**Licence pro** : Licence Professionnelle



# MAINTENANCE VÉHICULES AUTOMOBILES

**CAP** Maintenance des véhicules - option voitures particulières

2\*  
ans

Le titulaire du **CAP Maintenance des véhicules - option voitures particulières** est capable de :

- ➔ assurer les opérations d'entretien courant des véhicules ;
- ➔ effectuer les contrôles de base et les réglages simples.

\* 1 an après un autre CAP ou pour les profils spécifiques



**MC** Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

1  
an

Le titulaire de la **MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile** est capable de :

- ➔ utiliser les outils de diagnostic adaptés ;
- ➔ intervenir sur des systèmes électroniques ou informatiques embarqués sur le véhicule.



**CQP** Mécanicien spécialiste automobile

1  
an

Le titulaire du **CQP Mécanicien spécialiste automobile** est capable de :

- ➔ réaliser l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules : entretien courant et périodique, diagnostic, dépose / pose, contrôle et réglage d'ensembles mécaniques ;
- ➔ réaliser des interventions incluant un premier diagnostic de premier niveau de complexité de diagnostic sur le contrôle / réglage des moteurs à essence ou diesel et sur les éléments de liaison au sol ;
- ➔ poser des accessoires sur véhicules.



**MC** Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

1  
an

Le titulaire de la **MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements** est capable de :

- ➔ intervenir de façon pointue en injection diesel ;
- ➔ assurer les révisions et les contrôles périodiques des moteurs diesel ;
- ➔ effectuer les diagnostics et la remise en état des organes mécaniques.





### **CQP** Opérateur spécialiste service rapide - OSSR

1 an

#### **Le titulaire du CQP Opérateur spécialiste service rapide est capable de :**

- ➔ intervenir au sein de services rapides chez le concessionnaire ou en centre automobile ;
- ➔ assurer le remplacement des pièces d'usure : pneumatiques, freins, échappement, vidange, filtration.



### **CQP** Technicien électricien électronique de l'automobile - TEEA

2 ans

#### **Le titulaire du CQP Technicien électricien électronique de l'automobile est capable de :**

- ➔ réaliser des opérations de mise au point, de diagnostic et de maintenance sur des systèmes électriques et électroniques embarqués sur le véhicule ;
- ➔ assurer des activités de gestion et de maintenance dans l'atelier ;
- ➔ s'adapter aux nouvelles exigences des constructeurs.



### **CQP** Technicien expert après-vente automobile - TE AVA

1 an

#### **Le titulaire du CQP Technicien expert après-vente automobile est capable de :**

- ➔ assurer les mêmes missions spécifiques que le technicien électricien électronique de l'automobile ;
- ➔ préparer les habilitations nécessaires aux interventions sur les véhicules spécifiques (électriques / hybrides), les systèmes bicarburant ou les équipements nécessitant (climatisation).



### **BAC Pro** Maintenance des véhicules - option voitures particulières

3\* ans

#### **Le titulaire du Bac pro Maintenance des véhicules - option voitures particulières est capable de :**

- ➔ rechercher une panne, démonter et réparer les pièces, effectuer les réglages en s'appuyant sur ses connaissances en électronique, dont les véhicules sont équipés (ABS, direction assistée, boîtiers de commande pour diriger le freinage, suspensions) ;
- ➔ effectuer le diagnostic informatisé sur ordinateur, en passant par un logiciel spécialisé qui localise, sur schéma, l'endroit possible de la panne ;
- ➔ vérifier le diagnostic, démonter, changer ou réparer les pièces défectueuses, puis réaliser les réglages conformément aux données du constructeur.



\* 2 ans après le CAP



**BTS** Après-vente automobile - option véhicules particuliers - AVA

2 ans

**Le titulaire du BTS Après-vente automobile - option véhicules particuliers est capable de :**

- ➔ assurer l'accueil et la réception de la clientèle ;
- ➔ effectuer le diagnostic des dysfonctionnements de véhicules, les interventions de maintenance ;
- ➔ organiser les activités de maintenance, l'animation et l'encadrement des équipes d'intervention.



**Licence Pro** Organisation et management des services de l'automobile - OMSA

1 an

**Le titulaire de la Licence pro Organisation et management des services de l'automobile travaille dans des entreprises de moyenne et grande taille du commerce et de la réparation automobile. Il est capable de :**

- ➔ encadrer les différents services après-vente des secteurs automobile et des véhicules de transport routier ;
- ➔ assurer le développement commercial ;
- ➔ manager des équipes.



**Faculté des Métiers  
CMA d'Ille-et-Vilaine**

37 boulevard de Groslay  
35300 Fougères  
02 99 94 58 85

Campus de Ker Lann  
Rue des Frères Montgolfier  
35172 Bruz cedex  
02 99 05 45 55

68 avenue de Marville  
35400 Saint-Malo  
02 99 40 69 52

facmet@fac-metiers.fr

**CFA de la CMA du Morbihan**

Boulevard des Iles  
CS 82311 - 56008 Vannes cedex  
02 97 63 95 10  
cfa@cma-morbihan.fr

**CFA de la CMA du Finistère**

24 route de Cuzon - CS 21037  
29196 Quimper Cedex  
02 98 76 46 35  
cfa@cma29.fr

**CFA de la CMA des Côtes d'Armor**

Campus de l'Artisanat et des Métiers  
Le Tertre de la Motte  
CS 90051 - 22440 Ploufragan  
02 96 76 27 27  
cfa.ploufragan@cma22.fr



Chambres de Métiers et de l'Artisanat  
Université Régionale des Métiers de l'Artisanat  
Bretagne